



GUIDE DE L'ÉDUCATRICE ET DE LA SURVEILLANTE D'ÉLÈVES



Année 2012-2013

Ce guide a pour but de décrire le déroulement d'une journée, les consignes, les règles de vie du service de garde ainsi que les responsabilités et les règles de vie du personnel. Ce guide vous appartient et n'hésitez pas à le consulter tout au long de l'année. Ce guide ne remplace en aucune mesure la feuille pour les remplaçantes qui se trouve dans votre cartable.

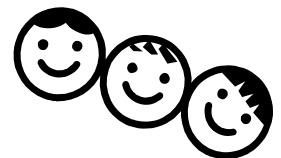
Dans le texte, le mot éducatrice est employé pour tout le personnel du service de garde.

Inspiré du *Guide de l'éducatrice du service de garde d'Armand-Racicot (2009-2010)*

Fonctionnement période par période

PÉRIODE DU MATIN (6h45 à 9h30)

À 6h45, l'éducatrice présente, prend dans l'armoire barrée, se trouvant dans le corridor des maternelles, les feuilles de présences, le téléphone ainsi que **le cartable des numéros d'urgence**. Elle se rend dans le local de M. Joël (M-1) pour accueillir les enfants.



Les enfants arrivent par la porte des maternelles le matin.

À leur arrivée, les enfants déposent leurs vêtements, sac à dos et boîte à lunch dans leur casier situé au rez-de-chaussée. Par la suite, après avoir donné leur présence à l'éducatrice, ils s'occupent avec des jeux libres jusqu'à l'arrivée des autres éducatrices.

Il est **important** que l'éducatrice surveille la porte d'entrée tout en ayant un œil sur les enfants.

Graduellement, les éducatrices arrivent et vont chercher les enfants et la feuille de présence du groupe attiré. Elles se rendent dans le local assigné.

Pour des raisons de sécurité, chaque éducatrice doit prendre les présences de son groupe le matin et ce, jusqu'à la sortie à l'extérieur des 1^{ères} à 6^{èmes} année **soit 8h**. **S'il pleut, l'éducatrice prend les présences jusqu'à la cloche à 8h30.**

À 8h, un enfant du groupe remet la feuille des présences à l'éducatrice des élèves de maternelle. Celle-ci retourne dans le local de M. Joël pour accueillir les enfants et prendre leur présence jusqu'à la sortie à l'extérieur des maternelles, **soit 8h40**. À cette heure, l'éducatrice de maternelle remet les feuilles de présences à Marie-Paule. Quand je ne suis pas là, les éducatrices prennent les présences jusqu'à 9h20.

Pour des raisons de sécurité, les enfants ne sont jamais laissés seuls dans les corridors ni dans les locaux. Les éducatrices doivent accompagner les enfants lors des déplacements et de l'habillement.

Les enfants doivent apporter tous leurs effets dans la cour d'école, au moment de leur sortie, à l'exception des enfants qui ont leur casier au premier étage.

À 8h20, à l'arrivée des autobus, les enfants rangent le matériel, prennent leurs effets et commencent à se placer pour la rentrée progressive à 8h25.



PÉRIODE DU MIDI (11H45 À 13H15)



Pour les éducatrices de maternelle, elles doivent arriver pour 11h45 dans le local.

À 11h50, à la cloche, les éducatrices doivent être devant leur local du dîner avec tout le matériel nécessaire (cartable, repas traiteur, lingette...) afin d'être prêtes à accueillir les enfants et de superviser les déplacements.

Un **temps de silence** est demandé au début du dîner pour prendre les présences et faire **un décompte du nombre de ronds versus le nombre d'enfants.**

Si un enfant **est absent** sans avertissement, il faut immédiatement aviser Marie-Paule.

Durant la période du dîner, **les éducatrices réchauffent et distribuent elles-mêmes les plats aux enfants ainsi que les repas du traiteur.**

Pour éviter les accidents et les blessures, les enfants doivent rester assis jusqu'à **12h15.**

Les invitations se font uniquement les vendredis. **Tous les groupes** de la première à la sixième année doivent y participer. Si un de vos enfants est invité et qu'il a des

allergies, ou bien s'il prend des médicaments, c'est la responsabilité de l'éducatrice de le mentionner.

Lorsque les enfants ont terminé leur repas, ils doivent nettoyer leur place. L'éducatrice s'assure toutefois que l'endroit est propre avant de permettre à l'enfant de se prendre un jeu.

Des jeux d'intérieur non bruyants (dessin, cartes, légos etc.) sont disponibles.

Chaque local doit être balayé et la poubelle doit être vidée après chaque repas.

Chaque enfant vide sa boîte à lunch, dépose le repas à faire chauffer à l'endroit assigné par éducatrice, ensuite dépose sa boîte à lunch en dessous de sa chaise.

C'est la responsabilité de l'éducatrice de vérifier si l'enfant a mangé suffisamment.

Vous devez envoyer les enfants prenant des médicaments dans le local 121 (des animaux) à 12h35 pour la prise de ceux-ci.

Dès que les repas du traiteur sont terminés, remettre tous les plats, couverts, ustensiles, berlingots dans le bac et demander à un enfant d'aller vider le tout à l'endroit assigné dans le local des animaux.

Lorsqu'un enfant doit sortir du local, il doit obligatoirement avoir un carton de circulation et ce, même pour les grands.

L'éducatrice envoie un enfant à la fois aux toilettes et c'est à l'éducatrice de vérifier si l'enfant revient dans un temps acceptable afin d'éviter la flânerie dans les toilettes.

Vous devez garder votre cartable jusqu'à la sortie soit à 12h40 au cas où une évacuation d'urgence serait déclenchée.

Pour des raisons de sécurité, les enfants ne sont jamais laissés seuls dans les corridors ni dans les locaux. Les éducatrices doivent accompagner les enfants lors des déplacements et de l'habillement.

À l'extérieur, les éducatrices circulent dans leur zone de la cour d'école et évitent de bavarder entre elles ou avec seulement un enfant, afin d'être disponibles en tout temps pour les enfants. Un tableau vous sera remis pour l'horaire de l'animation.

L'éducatrice responsable du matériel sportif doit le ranger à la fin de la période de jeux soit à 13h11, à la première cloche.

PÉRIODE DU SOIR (15H30 À 18H00)



À 15h30, les éducatrices arrivent, prennent leur cartable, vérifient les messages et préparent le matériel nécessaire pour l'activité. Elles se rendent ensuite dans le local qui leur a été attribué afin de superviser les déplacements, prendre les présences à l'arrivée des enfants et les informer de l'activité qui va suivre.

Si un enfant est absent sans avertissement, il faut immédiatement aviser Marie-Paule.

Lorsque les présences sont prises, un enfant va porter la feuille de présences au poste d'accueil pendant que les autres enfants se préparent pour la période de jeux à l'extérieur.

Pour des raisons de sécurité, les enfants ne sont jamais laissés seuls dans les corridors ni dans les locaux. Les éducatrices doivent accompagner les enfants lors des déplacements et de l'habillement.

À 16h, au son de la cloche, les enfants doivent prendre leur rang. L'éducatrice s'assure qu'elle a tous les enfants de son groupe en reprenant les présences.

L'éducatrice se place en avant de son groupe pour s'assurer qu'il entre en silence et avec calme. **La dernière éducatrice qui entre s'assure de bien fermer la porte, qu'elle soit bien verrouillée et qu'aucun n'est enfant restes à l'extérieur.**



À 17h00, tous les groupes se retrouvent au rez-de-chaussée soit dans le gymnase, soit dans les locaux 120 ou 121. Lors de votre départ, vous devez vous assurer du nombre d'enfants que vous laissez à l'autre éducatrice.

La période des devoirs et de lecture, aura lieu au local des animaux de 17h à 17h30.

Un tableau vous sera remis pour l'horaire des groupes et des rotations des éducatrices.

À 17h45, sous la supervision d'une éducatrice, tous les enfants doivent aller s'habiller et prendre leur effets personnels afin d'être prêts pour l'arrivée de leurs parents.

À 18h, l'éducatrice s'assure de bien ranger le téléphone, les feuilles de présences et le cartable des numéros d'urgence dans l'armoire barrée. Elle doit aussi barrer la porte du service de garde.

Consignes et règles de vie



Il est important de mentionner que le code de vie de l'école est applicable au service de garde. Toutefois, les conséquences peuvent être différentes.

- ☺ Quand un élève circule dans les corridors, il doit avoir obligatoirement un carton de circulation.
- ☺ Le va-et-vient au casier ou dans le corridor est interdit matin, midi et soir.
- ☺ Les objets ou jeux personnels ne sont pas permis au service de garde à moins d'une autorisation spéciale.
- ☺ L'enfant utilise adéquatement le matériel qui lui est prêté et le range lorsqu'il a terminé ou lorsque les éducatrices le demandent.
- ☺ Dans les escaliers, les corridors et aux casiers, l'enfant circule calmement et en marchant.
- ☺ Dans les locaux de classe, il est interdit d'utiliser le matériel de l'enseignant même s'il s'agit de la classe des élèves. Pour utiliser le tableau et les ordinateurs, l'éducatrice doit en discuter avec l'enseignant.
- ☺ Quand les enfants sont à l'extérieur, ils doivent demander la permission pour aller aux toilettes et vous devez vous assurer qu'ils en ressortent.
- ☺ Il est strictement interdit de faire des jambettes, de se bousculer ou de frapper.
- ☺ Les barres à ballon-poire servent uniquement à accrocher les ballons, elles ne servent pas à faire des acrobaties.
- ☺ Les pyramides humaines et les culbutes sont interdites à l'extérieur du gymnase.
- ☺ Le matin, les enfants doivent utiliser la porte des maternelles et le soir la porte du service de garde et ce, même lors des journées pédagogiques.
- ☺ La gomme, les bonbons et autres friandises sont interdits sauf lors des journées spéciales.
- ☺ En raison des nombreuses allergies, il est interdit d'échanger ou de donner de la nourriture. Ceci a aussi pour but d'éviter que les enfants se débarrassent de ce qu'ils ne veulent pas.
- ☺ En aucun temps, les enfants ne peuvent s'asseoir sur le rebord des fenêtres ou sur les tables.
- ☺ Il est interdit d'être debout sur les chaises et les bureaux.
- ☺ Les élèves qui ne fréquentent pas le service de garde doivent quitter au son de la cloche. S'ils arrivent trop tôt, le matin ou le midi, ils doivent attendre près de la clôture à l'intérieur de la cour, jusqu'à la descente des élèves voyagés par autobus.

Responsabilités et règles de vie de l'éducatrice

TENUE VESTIMENTAIRE, ALIMENTATION

- * Le code vestimentaire s'adressant à l'élève doit être respecté par le personnel éducateur également.
- * L'éducatrice n'est pas autorisée à manger lorsqu'elle est en présence des enfants. Elle y est autorisée seulement lors des journées pédagogiques. Certaines permissions spéciales peuvent être accordées par Marie-Paule à la demande de l'éducatrice.
- * En tout temps (y compris lors des journées pédagogiques), les aliments sains sont recommandés. Les chips, les bonbons et boissons gazeuses n'étant pas permis aux enfants, il serait déplacé d'en manger devant eux.
- * Puisque lors des sorties, les enfants ne sont pas autorisés à apporter de l'argent de poche pour acheter de la nourriture ou autre, il serait inopportun que l'éducatrice puisse en acheter devant eux.
- * Puisque la gomme à mâcher n'est pas autorisée aux enfants, il serait inapproprié que les éducatrices en mâchent en présence des enfants (petit truc: une petite menthe ou tic tac peut tout aussi bien faire l'affaire). N'oubliez pas que vous êtes des modèles!
- * Durant votre prestation de travail, le cellulaire est interdit à moins d'une urgence. (enfants, parents malades) Prière d'en aviser Marie-Paule si c'est le cas.



PONCTUALITÉ, ABSENCES, RETARD, TEMPS COMPENSATOIRE

- ✘ L'éducatrice doit être ponctuelle et respecter son horaire de travail.
- ✘ Lorsqu'une éducatrice s'absente ou arrive en retard, elle se doit d'en aviser Marie-Paule.
- ✘ Le temps compensatoire doit être accumulé pour les journées de vacances prédéterminées par la direction (par exemple, pour la relâche).
- ✘ Vous devez vous assurer que la banque de temps compensatoire est vide lors de votre mise à pied du mois de juin.
- ✘ L'éducatrice doit s'assurer d'avoir tout son matériel. Les éducatrices dans les locaux 121 ou 120 ne doivent pas se préoccuper du matériel manquant, elles ont un groupe à animer. Chaque éducatrice range son matériel après chacune de ses périodes.
- ✘ Les périodes de 11h45 à 11h50 et de 15h30 à 15h40 permet à l'éducatrice de préparer son matériel ainsi que de vérifier son cartable pour les présences.
- ✘ Par respect pour l'équipe de travail, l'heure d'arrivée dans les locaux de rassemblement le soir se doit d'être le plus près de 17h00.
- ✘ Chaque éducatrice aura un casier près de son groupe d'enfants pour superviser l'habillement lors des entrées et des sorties.
- ✘ Sur autorisation spéciale donnée par Marie-Paule, les éducatrices pourront donner des bonbons ou friandises comme récompense aux enfants.

PLANIFICATION, RÉUNION ET ACHAT

Toutes celles qui travaillent le midi et le soir ont 2h30 par semaine pour la réunion, leur temps de planification et leurs achats.

- ☞ **1h de réunion par deux semaines ce qui vous donne 1h de plus par 2 semaine pour vos projets.**
- ☞ **1h de planification par semaine à l'école en équipe-cycle la journée de votre choix. Vous devez vous assurer que le local 120 ou 121 soit disponible. Me donner votre horaire de planif (jour et heure) quand vous aurez fait votre choix.**
- ☞ Pour les 30 minutes restantes, l'éducatrice est libre de s'en servir pour des achats ou l'utiliser pour de la préparation à l'endroit où elle le désire.
- ☞ Lors des journées pédagogiques, les réunions sont annulées. L'heure de celle-ci est comptée dans votre journée de travail. Elle n'est pas remise. Par contre, pour la planification et les 30 minutes restantes, vous devez les faire durant la semaine.
- ☞ Chaque éducatrice fait une planification hebdomadaire en tenant compte du programme d'activités du service de garde, du projet éducatif et du plan de réussite.
- ☞ L'éducatrice doit s'assurer que sa planification offre une présentation agréable, utilisant un langage et l'orthographe adéquat.



BLESSURE

- ⊗ Si un enfant se blesse, une éducatrice doit l'accompagner à l'intérieur (dans le local 121) et lui donner les premiers soins.
- ⊗ Si la blessure est survenue **à la tête**, il faut **obligatoirement** aviser le parent **par téléphone**.
- ⊗ Si la blessure est sérieuse et nécessite une consultation médicale, l'éducatrice doit remplir un rapport d'accident.
- ⊗ Si un adulte se blesse, il doit obligatoirement remplir un formulaire d'accident, le jour même, même si cela ne semble pas sérieux.

RATIO, DISCRÉTION



- ⚡ Dans les corridors ou devant les enfants, l'éducatrice s'abstient de parler d'un cas d'enfant.
- ⚡ Lors de discussion entre adultes, il faut toujours penser de ne pas nommer les noms et prénoms des enfants. On ne sait jamais qui écoute nos conversations autant dans l'école qu'à l'extérieur.
- ⚡ L'éducatrice doit faire attention à son langage verbal et non verbal devant les enfants et lors des réunions d'équipe.
- ⚡ Si l'éducatrice a plus de 20 enfants, elle ne doit pas envoyer un élève avertir Marie-Paule. Elle peut l'indiquer sur une feuille pliée et la donner à l'enfant pour qu'il la donne à Marie-Paule.

UTILISATION DES LOCAUX



- ✔ Avant de quitter le local, l'éducatrice doit s'assurer que le matériel soit bien rangé dans les armoires et qu'aucune pièce n'ait été oubliée, replacer le mobilier, nettoyer les tables. Elle doit s'assurer que **la porte soit fermée et barrée.**
- ✔ Chaque éducatrice est responsable du local qu'elle utilise. Elle doit s'assurer que les enfants ne touchent pas au matériel de l'enseignant et de classe même s'il s'agit de leur local de classe.
- ✔ L'éducatrice doit s'assurer que les fenêtres soient bien fermées et, au besoin, les chaises montées sur les tables.
- ✔ **Au gymnase,** les enfants ne peuvent pas entrer dans l'espace de rangement du matériel sportif. Seule l'éducatrice peut y avoir accès. Il est **strictement interdit de s'asseoir sur le rebord des fenêtres.**
- ✔ **Au local d'informatique,** lors de votre départ, vous devez vous assurer que **tous les ordinateurs soient bien fermés.**
- ✔ **Au local L'HIBOUCOU** (la bibliothèque), vous devez vous assurer que les enfants utilisent un signet et replacent leur livre à la bonne place. C'est un local où vous pouvez faire de **très belles animations sur les livres.**



RÔLE DE L'ÉDUCATRICE LORS DES PÉRIODES À L'EXTÉRIEUR

- ⊗ L'éducatrice circule dans sa zone parmi les enfants et elle intervient auprès de tous s'il y a lieu, sans distinction de groupe. Elle doit signaler l'évènement et son mode d'intervention à l'éducatrice de l'enfant pour qu'il y ait un suivi. Si une conséquence est donnée, s'assurer qu'elle soit juste, logique et en lien avec le geste posé. Si le geste est grave ou répétitif, l'éducatrice doit amener l'enfant au local de l'Oasis. Si le moment ne le permet pas, elle en prend note et l'enfant sera envoyé au local de l'Oasis le lendemain.
- ⊗ Éviter les longues conversations avec un petit groupe d'enfants. Il est préférable de circuler parmi les enfants.
- ⊗ Lorsqu'une éducatrice parle avec un parent, se limiter à l'essentiel afin de ne pas perdre de vue ce qui se passe dans son groupe. Si vous prévoyez une discussion longue avec un parent, suggérez-lui un rendez-vous.
- ⊗ En tout temps, lorsqu'une éducatrice rentre dans l'école, elle doit aviser une collègue. S'assurer avant d'entrer qu'il y a un nombre suffisant d'éducatrices dans la cour. Éviter de se retrouver plusieurs éducatrices à l'intérieur en même temps.



Autres informations



- ? Informer Marie-Paule et faire un **astérisque à côté du nom de l'enfant** si la fréquentation d'un enfant est différente de celle sur la feuille de présences.
- ? Le local de l'Oasis est un local de réflexion. Il est important de prendre son temps pour bien expliquer la situation à la personne qui accueillera l'enfant. L'éducatrice peut envoyer un enfant quand celle-ci a essayé plusieurs trucs et que le comportement ne change pas.
- ? En aucun temps une éducatrice ne doit s'exposer à un risque de blessure physique dans l'exercice de ses fonctions. Elle doit éviter toute action pouvant lui causer des blessures ou pouvant aggraver une blessure déjà existante.
- ? L'éducatrice doit apposer son estampe sur les enveloppes qu'elle reçoit.
- ? Toutes questions d'un parent pour lesquelles vous n'êtes pas certaine de connaître la réponse, référez-le à Marie-Paule.
- ? À l'extérieur, en tout temps, vous devez savoir combien d'enfants vous avez dans votre groupe. Une feuille vous est remise à chaque semaine et vous devez l'avoir avec vous en tout temps.